



Affaire suivie par : Coralie DUBOIS  
Téléphone : 04 67 61 63 59  
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 JUIN 2023**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS.0344**

**portant renouvellement des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Lunel**

**Le préfet de l'Hérault**

**VU** le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**VU** le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

**VU** les propositions du maire de la commune de Lunel;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2021-I-336 du 6 avril 2021 portant modification de la commission de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Lunel;

**Considérant** qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

**SUR** proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

**ARRÊTE :**

**Article 1er :** L'arrêté préfectoral n°2021-I-336 du 6 avril 2021 susvisé est abrogé.

**Article 2 :** Pour la commune de Lunel sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

<b>Liste : Mon parti c'est Lunel</b>	
<b>Titulaires :</b>	<b>Suppléant(e)s :</b>
René HERMABIESSIERE	Catherine MOREL-SAVORNIN
Jean-Pierre BERTHET	Yvette REGNIER
Claude REMESY	Pascal CHABERT

<b>Liste : Bien vivre à Lunel</b>	
<b>Titulaires :</b>	<b>Suppléant(e)s :</b>
Danielle RAZIGADE	Cyril BARBATO

<b>Liste : Lunel se rassemble</b>	
<b>Titulaires :</b>	<b>Suppléant(e)s :</b>
Claude CHABERT	Isabelle BUFFET

**Article 3 :** La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Lunel, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation  
La sous-préfète directrice de cabinet

  
Elisa BASSO